



Déclaration liminaire de la FNEC FP FO 11 au CDEN du 29 février 2024

Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN.

Le massacre en Palestine se poursuit. Fidèle à la tradition du syndicalisme ouvrier et à la solidarité ouvrière, la FNEC FP FO réaffirme l'exigence du cessez-le-feu immédiat et permanent, l'arrêt des bombardements et des déplacements de population, l'urgence de l'accès aux soins et aux produits de première nécessité. La FNEC-FP FO condamne l'augmentation du budget militaire passé à 413 milliards alors que les milliards indispensables au bon fonctionnement des services publics n'y sont pas affectés, même pas envisagés par ce gouvernement.

Au contraire, Bruno Lemaire annonce son plan « d'économie » de 10 milliards d'euros à faire sur le dos des services publics et des personnels. Ce plan d'austérité intervient au lendemain de l'annonce du président de l'envoi de 3 milliards d'armes en Ukraine, « formidable opportunité pour l'industrie française », comme le déclarait il y a quelques mois le ministre des armées. Il intervient alors que les bénéfices nets cumulés des plus grandes entreprises françaises du CAC40 ont dépassé les 120 milliards d'euros pour 2023. Il s'agit de la troisième année d'affilée où les entreprises du CAC 40 réalisent ensemble plus de 100 milliards d'euros de bénéfices.

Le décret du 21 février 2024 décline ces annonces gouvernementales par mission, programme et dotation au mépris de la loi de finances 2024 dont nous ne saurions que trop rappeler qu'elle est rejetée par la représentation nationale et passée en force à coup de 49.3.

Il s'agit d'une saignée d'une ampleur inédite pour l'Enseignement et la Culture. 692 millions de moins pour l'Education Nationale : - 138 millions dans le 1^{er} degré, dont 131 millions en dépense de personnels (les postes), - 123 millions dans le 2nd degré, dont 87 millions pour les postes, - 61 millions pour les personnels administratifs (services déconcentrés : rectorats, DSDEN, circonscriptions...), - 164 millions pour les postes de CPE, AED, AESH, médecins, infirmiers... Dans l'Enseignement supérieur et la recherche : - 904 millions. A la Culture : - 204 millions. Au Sport, à la Jeunesse et la Vie associative : - 180 millions.

Les dirigeants publics et privés regardent les services publics comme une dépense et non comme un bien commun et une garantie de l'égalité de traitement des citoyens.

Le gouvernement s'exécute. Il ne cache même plus sa volonté de les assécher. Une coupe supplémentaire de 12 milliards est déjà annoncée par le ministre Le Maire.

Dans ce contexte, comme si les conditions de travail dégradées dans les écoles ne l'étaient pas suffisamment, la députée Rilhac dépose une proposition de loi « créant le statut d'établissement public local d'enseignement primaire ». Après la loi Rilhac, l'expérimentation marseillaise, les évaluations d'école... la proposition de loi « créant le statut d'établissement public local d'enseignement primaire » vise donc à franchir un pas supplémentaire significatif pour l'explosion du cadre national de l'École publique. Les écoles seraient transformées juridiquement en établissements autonomes (sur le plan administratif, budgétaire, pédagogique et éducatif comme les établissements du 2d degré) soumis aux collectivités locales et dirigés par un conseil d'école présidé par un directeur-manager.

Ces annonces sont une véritable provocation contre les personnels qui ont exprimé leur colère et leurs revendications lors de la puissante grève du 1^{er} février. Les personnels se mobilisent contre la dégradation continue de leurs conditions de travail, liée à la mise en place de contre-réformes : elles ne répondent à aucune des revendications du terrain.

Avec ces annonces, le gouvernement se positionne à rebours des exigences légitimes des personnels qui se mobilisent, au côté des parents d'élèves et d'élus locaux contre les fermetures de classes, les classes surchargées, les collègues non remplacés, contre les mesures du choc des savoirs qui ponctionnent les faibles moyens et créent le chaos dans les établissements, contre l'austérité salariale et le gel du point d'indice, contre la volonté d'associer l'École à l'armée à travers le SNU...

Le contexte est également largement perturbé du fait de l'inclusion scolaire « à la sauce Macron » qui renie le droit aux élèves en situation de handicap d'avoir un enseignement spécialisé et adapté. L'inclusion scolaire systématique détériore de manière conséquente le travail des enseignants mais aussi des AESH. Des AESH de plus en plus nombreuses qui perdent le sens de leur mission d'accompagnement scolaire, qui sont déplacées d'écoles en écoles pour tenter d'étouffer la colère légitime des parents quand elle s'exprime. La DSDEN parle du ressenti des parents pour le manque d'AESH, mais ce n'est pas un ressenti, c'est un fait ! il n'y a pas l'aide à laquelle ont droit les enfants. Pour notre département, il manque a minima 80 AESH ! Qu'allez vous faire ? Allez vous recruter ou bien allez vous continuer à envoyer dans les écoles les IEN et les conseillers pédagogiques pour expliquer aux enseignants comment on peut se passer d'AESH ?

La FNEC FP FO s'oppose fermement à l'acte 2 de l'école inclusive qui remet en cause le droit pour les élèves de pouvoir bénéficier d'un enseignement adapté (150 élèves notifiés en attente d'une place en IME dans le département).

Nous sommes ici pour porter la parole des collègues. Nous rejetons cette carte scolaire mise en œuvre sans la moindre « dotation ». C'est la logique des vases communicants qui s'applique. Pour ouvrir dans une école, vous fermez ailleurs. La logique budgétaire justifiant ces fermetures de classe s'apparente à la fermeture de lits d'hôpitaux en pleine pandémie. Elle n'est pas acceptable. Les organisations syndicales FNEC FP FO, FSU et SNALC ont été contraintes de boycotter le CSA carte scolaire en raison de l'absence du document préparatoire qui indique la ligne politique du DASEN : le projet de carte scolaire. Dans le respect du mandat que nous ont confié les collègues, nous avons voté contre ce projet de carte scolaire en CSA de repli, comme l'ensemble des organisations syndicales. Ce matin, des enseignants en grève, des parents, des maires et élus en colère ont fait des km pour porter leur exigence d'annulation de la fermeture sur leurs écoles. Nous demandons l'annulation de toutes les fermetures notamment pour l'école d'Argeliers, de Bages, de Caunes-Minervois, de Conques, de Luc-sur-Orbieu, Marcorignan, de Voltaire à Narbonne, de St Laurent de la Cabrerisse, de Villepinte et du RPI Verzeille/Ladern. Nous demandons également le maintien du dispositif TPS à Bram et l'ouverture d'une classe maternelle à Bram, l'ouverture de classe à l'école Sire de Carcassonne et l'ouverture d'une UPE2A supplémentaire sur le Carcassonnais.

La colère ne faiblira pas, la mobilisation non plus ! Le ministère doit nous donner des postes supplémentaires !

A ce stade de dégradation des conditions de travail, ce n'est pas « plus de formation », par ailleurs sporadique qui va faire la différence. Nous vous demandons que les postes prévus pour la création de postes de conseillers pédagogiques soient réintégrés pour maintenir ou ouvrir des classes. En effet, le maintien d'une classe dans une école est un souffle qui assure des conditions de travail moins pires. Et enfin alors même que de trop nombreux élèves notifiés sont en attente de place, nous vous demandons l'ouverture d'un IME dans le département.

Le gouvernement et son ministère sont de plus en plus isolés : partout, les collègues se réunissent et discutent des moyens de l'action efficace pour construire le rapport de force qui bloquera le plan Macron-Attal de liquidation de l'école publique. Comme les agriculteurs, qui ne relâchent pas la pression, comme les collègues de Seine-Saint-Denis en grève depuis lundi et déterminés à obtenir satisfaction.

La FNEC FP FO 11 soutiendra toutes les initiatives prises pour la satisfaction des revendications.